



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 34974

Texte de la question

M. Guy Delcourt attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la suppression de l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre comme enseignement obligatoire en classe de seconde. En effet, cette matière représente un vivier d'emplois important, sa suppression comme enseignement obligatoire pourrait éloigner les élèves de cette discipline. De plus, cette matière est au coeur des enjeux environnementaux ; il conviendrait donc de développer son enseignement et non de le rendre optionnel. Les professeurs de sciences de la vie et de la Terre sont légitimement inquiets pour l'avenir de leur discipline. En conséquence, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin de développer l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre au lycée.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive : six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies : un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34974

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2008, page 9681

Réponse publiée le : 9 décembre 2008, page 10706